

« Une chose est sacrée pour moi – j’emploie bien le mot sacré –, sacré, c’est le temps. L’espace ne compte pas. Un espace peut se réduire ou s’augmenter énormément, ça n’a pas beaucoup d’importance. Mais le temps, j’ai eu l’impression, et je l’ai encore, qu’un certain temps de vie à ma naissance m’était donné. Donné par qui ? Ça je ne sais pas, évidemment. Mais il semble donné par un dieu. [...] c’est un dieu que j’invente, comme on invente des règles. [...] mais pendant ce temps, pendant... maintenant, soixante-dix ans, il a fallu que je travaille ce temps. [...] Il fallait presque le travailler au feu, et presque jour et nuit. Dans mon cas, évidemment en blaguant, on peut dire que j’ai eu comme préoccupation de transformer ce temps en volume, en plusieurs volumes. Et il n’en restera rien du tout le jour où je mourrai, où je serai volatilisé, il ne restera plus rien du tout puisque je ne serai plus là. »

L'Ennemi déclaré, Jean Genet s'entretient avec Antoine Bourseiller.

Enfant placé, famille dé-placée ?

Jérôme Duval

La première chose qui me vient à l’esprit pour parler de la prise en charge des enfants placés dans notre institution, c’est la question de la place que nous accordons à la famille. Sortir de la famille : en sortir effectivement, c’est une chose. Mais qu’en est-il symboliquement, lorsqu’on vit, enfant, dans une institution qui a vocation à vous accueillir possiblement jusqu’à vingt-et-un ans ?

Le placement en institution est en soi une rupture, celle d’abord avec ce que les enfants revendiquent parfois comme « la vie normale » d’un enfant. « Ma vie d’ado, elle est pourrie. Elle n’est pas normale. » Lorsqu’il arrive en 2017, lors d’une crise, Julien se prostre dans un coin de la pièce. Il se tire les cheveux et les oreilles. Il hurle, en des cris très aigus, qu’il veut sa mère, qu’ici c’est une prison. Cela dure plutôt longtemps. Aujourd’hui, il est en quatrième au collège. Il a un téléphone, une console de jeu qu’il utilise chaque jour. Il va de temps à autre passer un week-end chez un copain, et part toutes les vacances scolaires.

En février 2021, après une visite d’une heure à son père en terrain neutre, Julien peut dire qu’il ne veut plus le voir, en tout cas, pas avant le mois de septembre. « Faire trois heures de route pour jouer pendant une heure, ça sert à rien. Et il ne se passera jamais rien de plus. » Au mois de juin, à l’occasion d’une visite à sa mère, à laquelle l’éducatrice ASE demande de signer un formulaire d’autorité parentale pour la scolarité, nous découvrons que pour Julien, la deuxième personne qui devrait signer est soit l’éducatrice, soit le directeur de la Maison d’enfants. Interpellée, l’éducatrice lui demande ce qu’il faut pour faire un enfant, « une mère et... ? » Julien ne pourra pas prononcer le mot « père ».

Au mois de juin 2021, lors d’une visite à sa mère en terrain neutre, l’éducatrice ASE a quinze minutes de retard. Julien et sa mère sont dans la salle d’attente et discutent posément, joyeusement. L’éducatrice arrive et nous invite à monter à l’étage. Julien s’exclame : « Vu qu’on t’a attendue, on n’aura plus rien à se dire. »

Quelques mois plus tard, lors d'une visite en présence d'une nouvelle éducatrice qui ne le connaît pas bien et lui pose de nombreuses questions – de concert avec sa mère – sur ses vacances d'été, sa rentrée, Julien se crispe, se tend et finit par sortir en explosant en silence, au bout de quarante-cinq minutes. Il va trouver refuge dans la voiture avec laquelle nous sommes venus. Il me dit : « Tu ne peux pas me comprendre, tu n'es pas dans ma tête. Parler du collège, des vacances, y a que ça. Mon éducatrice, elle parle à ma mère comme si elle était conne. »

Pendant l'été puis à la rentrée, Julien explose de nouveau. Sur le même thème : « Ma vie d'ado elle est nulle, elle n'est pas normale, j'ai une vie de merde. » À l'automne, il précise : « Vous avez ruiné mon enfance ! » On peut dès lors être très clair à propos de la famille. Non pas qu'on ne l'ait pas été avant, du moins dans les faits. Mais cette fois, on échange véritablement. « Non, l'institution n'est ni responsable de ton placement, ni responsable de ces causes douloureuses de ton placement qui font partie de ton histoire, de l'histoire de ton enfance dont tu dis qu'elle a été pourrie ». Il arrive alors qu'on puisse dire : « Oui, ton enfance a été pourrie, mais pas par nous. » Quelques mois plus tard, Julien redit que son enfance a été pourrie mais en précisant que les deux meilleures choses de ses quinze premières années sont ses potes et la Maison d'enfants.

Deux choses, donc, à propos de la place de la famille « dans » l'institution. Premièrement, c'est la question de la place de la famille dans l'histoire de l'enfant que nous tentons de parler avec lui, le placement intervenant comme un moment de cette histoire. Considérer que la famille a une place dans l'histoire du placement et non pas simplement comme une réalité extérieure autonome avec laquelle l'enfant est ponctuellement en lien selon les modalités fixées par un tiers, c'est une manière de nous décaler d'un affrontement entre une famille qui ne serait pas suffisamment bonne et une institution qui prétendrait l'être. Deuxièmement, parler la place de la famille c'est donner chance à l'enfant de penser son histoire en distinguant la place de sa famille et la sienne, lui donner la possibilité de « se » penser, donc de se dire dans sa vie à lui.

Cet échange est devenu possible non pas tellement par une mise à distance mais par une « individuation » des membres de la famille qui a commencé

chez l'enfant. Dans cette maison d'enfants, nous pensons que cette distinction doit trouver son analogue dans la manière dont nous la vivons avec l'enfant. Ainsi, et c'est selon nous fondamental, l'équipe éducative qui accompagne les enfants tout au long de leur vie quotidienne dans la maison, dans leurs activités, chaque jour, chaque nuit et pendant les vacances, n'est pas en contact avec la famille. C'est l'équipe des cadres qui assume ces rencontres. Cette position, que nous avons choisie, signifie déjà à l'enfant qu'ici il peut mener une vie qui soit la sienne propre. Une vie d'enfant qui peut regarder ses éducateurs sans y voir le lien à sa famille. Et inversement. En conséquence, la famille se trouve avoir une place que nous lui redonnons sans cesse au quotidien. Nous allons jusqu'à rencontrer régulièrement certaines familles en dehors de la présence de l'enfant lorsque les visites, même médiatisées, sont impossibles à assumer et à supporter pour celui-ci. Ce dont a pu témoigner une enfant dans un soulagement joyeux : « J'ai eu visite sans voir ma mère ! »

Alors que nous traversons en voiture le village dans lequel Ivan a grandi, il me montre *sa maison quand il était petit* et dit qu'il voudrait y retourner. Je sais que cette maison n'est pas celle dans laquelle il a vécu avec ses parents, mais avec sa seconde famille d'accueil avant de venir dans la Maison d'enfants. Aussi, je mets à profit son expression à propos de sa vie passée. Je lui demande si la vraie question, ce n'est pas celle de savoir pourquoi il ne vit pas avec ses parents. Je complète par : « Est-ce que tu sais pourquoi tu ne vis pas avec tes parents ? » Un grand silence s'ensuit. Puis Ivan me dit : « Quand j'étais petit maman elle me laissait tout seul. » Peut-être alors une distinction commence-t-elle à s'établir par l'affirmation de ce qu'un « je » a vécu, de ce que sa mère a fait vivre à ce « je ». C'est une étape d'autant plus cruciale pour Ivan que lors de son arrivée dans l'institution, il parlait de lui à la troisième personne.

Un jeudi soir, le père d'Oliver récrimine au téléphone, car on parlerait de son fils « comme d'un gogol ». Il veut savoir si nous pensons demander une reconnaissance MDPH. Il veut aussi porter plainte contre l'éducatrice de l'ASE pour violation de la vie privée, car elle a dit à la juge que, chez lui, c'était sale. Oliver, au domicile des parents lors de cet échange, l'entend. À son retour à la maison d'enfants, Oliver provoque un autre jeune et se prend un coup, il enrage et veut appeler « les flics pour porter plainte », phrase qui tourne en boucle. Il frappe aussi un adulte et agresse une petite fille. Devant

l'impossibilité de discuter, je lui dis que c'est lui Oliver que je veux entendre, et non son père que je désigne par son prénom et son nom. Oliver s'arrête. Il me confie que chez lui il s'ennuie, qu'il n'y a rien à faire. Son père ne veut pas aller à la pêche, ni sortir. Ils jouent chacun leur tour à la console. Quelque chose se produit comme une sorte de distinction et de remise à leur place de chacun des acteurs de sa vie : Oliver d'un côté, son père de l'autre.

Afin de permettre la vie de chaque enfant placé, de le maintenir en vie avec l'envie de se saisir de toutes les opportunités, de prendre plaisir à des actions, des rencontres, des liens, des apprentissages, il semble qu'il soit nécessaire de remettre la famille à sa place.

Ponctuation de Nicolas Jeudy

« Impasses et inventions avec l'enfant et la famille en institution » nous invite à parler des partenaires de l'enfant et de la famille en institution. Si l'impasse est souvent le signe d'un manque de solution quant à une situation, elle peut être aussi l'occasion d'entrevoir que quelque chose est possible. Si la voie empruntée est sans issue, rebrousser chemin peut offrir de nouvelles perspectives. L'impasse, elle, reste mais une autre direction peut apparaître. Le partenaire de l'enfant, c'est-à-dire ce qui a été choisi par lui, peut être un appui solide quand il y a impasse. Des trouvailles peuvent alors s'attraper, et des inventions offrir un nouvel élan. Cette séquence nous introduit du côté de ceux qui ont le souci de faire un accueil à l'enfant, à cet enfant et pas à tel autre. Jacques Lacan, à propos de « la place dans le monde », disait que « ça s'acquiert en général du fait de la bousculade », « ce qui est le sort commun. On occupe la place où un acte vous pousse comme ça, de droite ou de gauche, de bric et de broc »²⁰.

Il y a une tension forte entre l'enfant et la famille que Jérôme Duval fait résonner dans son texte avec cette question de la place. Le titre donné à son intervention est une question. « Enfant placé, famille dé-placée ? » nous invite à nous interroger sur un mouvement. La place est mouvante, incertaine souvent pour les enfants placés. Comment se faire une place ? Quelle est ma

²⁰ Lacan J., *Mon enseignement*, Paris, Seuil, 2005, p. 13-14.

place dans l'institution qui accueille, mais aussi dans l'institution familiale ? Peut-on déplacer le lieu où je devrais grandir d'une place à une autre ? Ici, il s'agit sans cesse de redonner une place à la famille au quotidien, rien n'est arrêté, et nous ajouterons aussi que rien n'est gagné. C'est une attention délicate, éthique que de ne pas nier la famille ; il s'agit de la faire vivre, cette famille, mais sans lui donner une consistance trop exigeante, trop féroce. Cette institution fait justement le choix de protéger à la fois l'enfant et les professionnels. L'équipe éducative n'est pas en contact avec la famille. Ce choix qualifié de « fondamental » semble avoir des effets. L'enfant a alors plusieurs partenaires à différents moments de son quotidien et la possibilité de choisir celui à qui il pourrait dire. L'expression « individuation des membres de la famille » semble également opérer dans l'équipe éducative et dans celle des cadres. J. Duval fait jouer les discours, leurs nécessités sans effacer la responsabilité qui est la sienne dans la rencontre, contingente, avec un enfant, afin qu'une histoire (pas celle des dossiers ou celles des autres), pas sans la parole, puisse s'écrire.

Ce texte témoigne de la densité d'une vie institutionnelle, tant pour les professionnels que pour l'enfant lui-même ; J. Duval tente de l'alléger avec des paroles qui l'engagent. « Si la bousculade est le sort commun²¹ », c'est-à-dire ce qui concerne tout un chacun quant à se faire une place dans le monde, parfois dans une institution la bousculade va jusqu'à la bagarre. J. Duval n'est pas pour autant sans solution, pas sans faire preuve de trouvailles afin de ménager un espace, du temps, pour que quelque chose puisse peut-être se dire d'abord pour l'enfant quant à sa famille. Il me semble qu'il nage à contre-courant de la tendance actuelle qui est de tout consigner dans un dossier unique, dossier qui viendrait tout dire, toute la vérité de la vie d'un enfant. Ici, il mise plutôt sur une mise à plat de la famille par l'enfant, et donc il fait un choix, celui que tout ne puisse pas se dire ni s'écrire.

Avec Julien, Ivan et Oliver, J. Duval nous fait saisir la prudence de l'intervention, pas n'importe comment, mais surtout pas n'importe quand. Pour le dire autrement, il saisit l'occasion quand elle se présente : ses interventions ont un effet, celui d'instaurer un écart entre ce qui est dit par l'enfant et ce qui peut le déterminer ou l'épingler. Avec Julien, cet écart est

²¹ *Ibid.*

introduit par un « oui ton enfance a été pourrie, mais pas par nous », ce qui l'autorise à dire autre chose. Avec Ivan, c'est à l'occasion d'un trajet en voiture et d'une question sur un savoir, son savoir non pas sur les raisons de son placement, mais sur le fait qu'il ne vive pas avec ses parents (ce qui n'est pas tout à fait la même chose), que celui-ci peut dire « je » et faire entendre une position d'énonciation. Avec Oliver, c'est le « porter plainte » saisi en écho au porter plainte du père qui instaure un écart et ainsi réfrène un débordement. J. Duval ne sait pas à l'avance l'effet de sa parole, mais pour l'enfant qui en l'occasion s'en saisit, c'est un bon heurt, une chance de dire le savoir qu'il a ; savoir qui ne figure pas dans un dossier. Avec eux, J. Duval nous permet de repérer comment l'étiquette « enfant placé » peut être interrogée, et ainsi décoller un sujet d'un rapport à l'autre parfois asphyxiant.

Je trouve très juste la remarque de Julien quand il dit que sa vie n'est pas normale, faisant entendre dans le même temps qu'il existerait une vie normale. Il y a, pour les enfants placés, un enjeu de normalité, d'être comme tout le monde, de reconnaissance ; pourtant cette question, à quinze ans – et pas seulement à quinze ans –, se pose pour tout un chacun. L'enfant placé est-il à une place à part ? Cette nomination de « placé » fait-elle consister une différence ou cette différence existe-t-elle parce qu'il est placé ?

« On dit : “ Jean Genet n'a pas d'adresse” [...] »

G : c'est sans intention [...] Voici mon adresse, il se trouve que j'ai mon passeport sur moi, vous pouvez la lire.

Hubert Fichte : C'est l'adresse de Gallimard [...]

G : Je n'en ai pas d'autre. »

L'Ennemi déclaré, Jean Genet s'entretient avec Hubert Fichte.